

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 3 avril 2006, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

06-04-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption des procès-verbaux

06-04-02 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 6 mars 2006 et celui de la séance spéciale tenue le 13 mars 2006, soient acceptés tels que présentés.

Adopté.

a) Suivi aux procès-verbaux

Suite à une interrogation de monsieur le maire, monsieur Patrice Painchaud indique qu'il est à préparer une annonce dans le but de vendre le camion incendie via des sites spécialisés sur Internet.

04. Correspondance

Dans une lettre en date du 3 avril 2006, monsieur Michel Grégoire demande à la Municipalité de réviser sa décision et d'inclure la partie boisée à l'extrémité sud du lot 93A-P comme faisant partie des *zones déstructurées*. Suite à une discussion, les conseillers se prononcent unanimement en faveur du maintien la décision prise lors de la séance du 6 février 2006. Donc, la demande de monsieur Michel Grégoire est refusée.

06-04-03 Activités organisées par F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues

Considérant que F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues demande à la Municipalité l'autorisation d'utiliser les terrains adjacents au Centre de la Volière et ce, dans le but d'organiser une activité de financement qui sera jumelée à la fête de la Saint-Jean-Baptiste ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accepte la demande de F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues pour l'utilisation des terrains adjacents au Centre de la Volière dans le but d'organiser une activité de financement qui sera jumelée à la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Adopté.

06-04-04 Aide financière au Rendez-vous de l'ornithologie 2006

Considérant que les organisateurs du Rendez-vous de l'ornithologie 2006 sollicitent une aide financière pour la tenue de cette activité ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues accorde une aide financière de 200 \$ pour l'organisation du Rendez-vous de l'ornithologie de l'Isle-aux-Grues 2006.

Adopté.

Pour faire suite à une demande de la Municipalité, Excursions maritimes Charlevoix Inc. a transmis un certificat d'assurance et ce, pour l'utilisation des passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues.

Dans une lettre en date du 6 mars 2006, Croisières M/S Jacques-Cartier a avisé la Municipalité que lors de ses opérations, les passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues ne sont pas utilisées. Par contre une entente est prévue avec la Société des traversiers du Québec pour l'utilisation du quai.

Pour faire suite à une demande de madame Véronique Lapointe et monsieur Serge Labbé concernant l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles pour la construction d'une seule résidence et de ses accessoires, d'une partie du lot 125 (125-P), la Commission de protection du territoire agricole du Québec indique, dans sa décision rendue le 28 mars 2006, qu'elle refuse de faire droit à cette demande.

La Municipalité accueillera le Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour la séance du 11 juillet 2006.

Transport collectif de la MRC de Montmagny

Considérant que le Transport collectif de la MRC de Montmagny est un service d'appoint supplémentaire pour la population ;

Considérant qu'il faut être membre pour avoir le droit de siéger aux séances du Conseil d'administration ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adhère à titre de membre organisme au Transport collectif de la MRC de Montmagny.

Que madame Nancy Guichard soit désignée à titre de représentante de la Municipalité.

Adopté.

Dans une lettre en date du 27 mars 2006, monsieur Michel Rousseau, président de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues demande quelles salles seront disponibles pour les expositions au Centre de la Volière. Monsieur le maire indique qu'un local est réservé au club de l'Âge d'Or Isle-aux-Grues et que par conséquent la Corporation doit faire une demande aux responsables du Club. Pour ce qui est du local présentement utilisé par le Cercle des Fermières, monsieur le maire mentionne que ce local serait disponible puisque la Municipalité avait avisé le Cercle des Fermières que ce dernier ne pourrait être utilisé qu'en saison hivernale.

Dans une lettre en date du 22 mars 2006, monsieur Jacques Gauthier et ses partenaires réaffirment leurs intentions d'échanger avec le Conseil. Monsieur le maire mentionne que la communication est maintenant au niveau de l'inspecteur intermunicipal.

Monsieur Alain Girard, producteur, demande à la Municipalité d'accueillir l'équipe de tournage de la 3^e saison de «Rebut Global». Suite à une discussion, les conseillers décident unanimement de ne pas donner suite à cette demande.

Le réseau biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches a fait parvenir des certificats de bénévolat afin de souligner de façon particulière l'engagement des personnes qui oeuvrent depuis plusieurs années au sein de l'équipe de la bibliothèque municipale.

- Madame Odette V. Painchaud	20 ans
- Madame Lisette V. Painchaud	20 ans
- Madame Agathe Labonté	15 ans
- Madame Solange Vézina	5 ans.

La Famille Blouin (Aline, Hélène, François et Louis Blouin) propriétaire du 191, chemin du Rivage ainsi que madame Monique Dionne et monsieur Régis Proulx, du 183, chemin du Rivage, ont émis des inquiétudes concernant le projet d'Écotour de l'Archipel. Monsieur le maire mentionne que présentement le dossier est à l'étude par l'inspecteur intermunicipal afin de vérifier le respect de la réglementation municipale.

Les états financiers 2005 ainsi que le budget prévisionnel 2005-2006 de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues sont déposés.

Le procès-verbal du 17 janvier et celui du 21 février des réunions du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud sont déposés.

Une copie des Lettres Patentes du Comité du 175^{ième} de l'Isle-aux-Grues et son Archipel est déposée.

05. Présentation et adoption des comptes

06-04-06 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

# 6697 Air Montmagny transport	136,57
# 6698 Mirabau sérigraphie entretien général	121,53
# 6699 CDCQ classification du camping	143,78
# 6700 Lavery, DeBilly services professionnels	193,24
# 6701 Régie L'Islet-Montmagny quote-part avril 2006	165,26
# 6702 Les Produits Amsterdam appréciation des bénévoles	312,35
# 6703 Simon Roy entretien général	30,00
# 6704 Dany Vézina entretien général	50,00
# 6705 Épicerie Michel Gagné entretien général	41,60
# 6706 MRC de Montmagny quote-part 1 ^{er} versement composteur et impression des comptes de taxes	7 420,15
# 6707 Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues Télus, CSST Retenues à la source, contribution de l'employeur	3 365,47
# 6708 Rendez-vous de l'ornithologie aide financière	200,00
# 6709 Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6710 Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6711 Société canadienne des postes lettre circulaire	8,29
# 6712 Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6713 Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6714 Michel Gagné déneigement du chemin du dépotoir, 2 ^e vers.	500,00
# 6715 Florent Vézina déneigement des stationnements, 1 ^{er} vers.	1 600,00
# 6716 Réal Roy déneigement	6 393,86
# 6717 Comité 175 ^e Isle-aux-Grues subvention de M. Norbert Morin	300,00
# 6718 Comité du 175 ^e Isle-aux-Grues subvention municipale	1 000,00
# 6719 Société canadienne des postes lettre circulaire	8,29
# 6720 Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6721 Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6722 Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues Hydro-Québec	3 258,54
# 6723 Société canadienne des postes lettre circulaire	8,29
# 6724 Hélène Painchaud salaire	291,00
# 6725 Michel Gagné collecte des vidanges	275,00
# 6726 Jacques André Roy salaire du maire	345,16

Adopté

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 27 866,38 \$.

Adopté.

06. Travaux de voirie 2006

06-04-07 Travaux de voirie

Considérant que pour la saison 2006, le budget alloué à la voirie locale devra être réévalué à la baisse et ce, en grande partie à cause des exigences gouvernementales accrues ;

Considérant que les conseillers ont ciblé les travaux prioritaires devant être exécutés lors de la prochaine saison estivale ;

Considérant que le chemin de la Batture vient en tête des priorités, puisque c'est un chemin de gravier, très passant et qui se détériore lors des grandes marées ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues effectue les travaux nécessaires à l'entretien général du chemin de la Batture et ce, pour un montant de 5 000 \$.

Adopté.

07. Dépôt en tranchée

Monsieur le maire rappelle les exigences du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles*, entré en vigueur le 19 janvier 2006. Suite à une discussion, les conseillers adoptent ce qui suit :

06-04-08 Fermeture du dépôt en tranchée

Considérant que suite à l'adoption par le Conseil des ministres du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles*, entré en vigueur le 19 janvier 2006, le brûlage des déchets est désormais interdit ;

Considérant les obligations que la Municipalité aura à rencontrer si le dépôt en tranchée est utilisé durant les trois prochaines années ;

Considérant qu'en plus des matières recyclables, la Municipalité aura à transporter les matières résiduelles à l'extérieur de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que cette fermeture sera effective à la fin du mois de mai 2006 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues procède à la fermeture du dépôt en tranchée à la fin du mois de mai 2006.

Que les matières résiduelles et recyclables soient transportées vers un site d'enfouissement sur la terre ferme.

Adopté.

06-04-09 **Collecte et transport des matières résiduelles recyclables et non-recyclables**

Considérant que suite à la fermeture définitive du dépôt en tranchée, la Municipalité devra acheminer les matières résiduelles non-recyclables vers un site d'enfouissement hors de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que les matières recyclables continueront à être transportées dans un dépôt à Montmagny :

Considérant que des entrepreneurs de la région seront invités à soumissionner pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que des entrepreneurs de la région soient invités à soumissionner pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la collecte et au transport des matières résiduelles recyclables et non-recyclables.

Adopté.

08. Fête nationale

Monsieur le maire indique que, suite à la demande de F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues pour l'organisation de la fête pour la Saint-Jean-Baptiste, l'utilisation des terrains adjacents au Centre de la Volière sera considérée comme la contribution municipale.

09. États des finances municipales

Les documents bilan et états des résultats ainsi que les engagements budgétaires sont remis aux conseillers.

Monsieur Christian Vinet, responsable des finances fait le bilan positif des états financiers au 31 mars 2006.

10. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un aperçu des réunions et rencontres auxquelles il a assisté :

- Rencontre avec l'expert-comptable.
- Rencontre pour l'étude des dossiers dans le cadre du Pacte rural à la MRC de Montmagny.
- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.

- Rencontre avec le maire et le démarcheur de la ville de Montmagny.
- Réunion du comité de la Corporation pour la mise-en-valeur de Grosse-Ile.
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles.

06. Varia

a) Avis de motion

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par monsieur Christian Vinet, afin de modifier le plan de zonage pour agrandir la zone CBMP2 à même la zone SCMP1.

b) Projet d'entente

Un projet d'entente intitulé *Entente pour la gestion du volet touristique* à intervenir entre la Municipalité et la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues est remis aux membres du conseil pour qu'ils en prennent connaissance. Cette entente sera entérinée lors d'une séance subséquente.

c) Achat de tringles

06-04-10 Achat de tringles pour exposer des tableaux

Considérant que dans le cadre des expositions thématiques et pour souligner les Fêtes du 175^{ième} de l'Isle-aux-Grues et son Archipel, une exposition des œuvres des peintres locaux est prévue au Centre de la Volière ;

Considérant que madame Édith Rousseau demande à la Municipalité de se procurer des tringles ce qui faciliterait l'installation des toiles ;

Considérant que madame Rousseau mentionne qu'elle se charge de faire installer les tringles et ce, de façon bénévole ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la Municipalité se procure des tringles pour exposer les toiles des peintres locaux au Centre de la Volière.

Que madame Édith Rousseau soit responsable de l'installation desdites tringles.

Adopté.

d) Transport

Monsieur Denis Boulanger mentionne que la saison de navigation devrait débiter très bientôt.

a) Visite de la préventionniste

Madame Valérie Lavoie, préventionniste, effectue des visites pour la prévention des incendies auprès des propriétaires résidentiels.

07. Période de questions

13. Levée de la séance

06-04-11 **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 23h25, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.